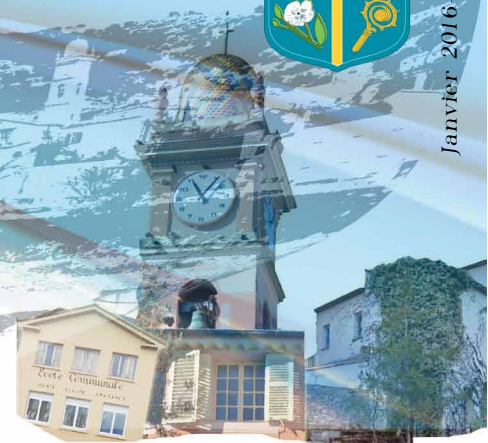


Le Journal De DRAP



Janvier 2016 - JDD N°14



2016,



la concrétisation



L'édito du Maire



Le premier JDD de l'année se doit d'être joyeux. Après les tragiques attentats de novembre dernier, mon équipe et moi-même avons mis tout notre cœur à vous apporter du plaisir, à l'image de la venue du Père-Noël dans les écoles et de la distribution de chocolats dans les maisons de retraite. Jeunes et moins jeunes ont chanté et dansé ! Les associations, à travers leurs fêtes ou sorties de fin d'année, n'ont pas cédé à la peur. Les innombrables décorations à vos fenêtres ou balcons ont prouvé que vous avez continué votre vie normalement. Je vous en félicite. À l'aube de cette nouvelle année, je souhaite que l'envie de vivre qui vous anime soit encore longtemps un rempart contre la barbarie. Que 2016 soit placée sous le signe de la paix et de la sérénité et vous apporte bonheur et santé ! Après avoir travaillé un an et demi pour atténuer les effets des erreurs du passé, 2016 sera pour nous l'année du déploiement de nos grands projets. J'ai eu l'occasion de vous les présenter lors de la cérémonie des vœux. Vous avez été nombreux à y assister et je vous en remercie. Bonne et heureuse année à tous !

Robert NARDELLI

Sommaire

Cérémonie des vœux du Maire

« Du côté de chez nous »
p. 2-3

Les fêtes dans le rétro

« Du côté de chez nous »
p. 6-8

Déchets, stop aux dépôts sauvages

« Dossier : Propreté »
p. 10-12

Bientôt le recensement

« Infos Mairie »
p. 15

Vœux aux Drapois chargés d'émotion

Dimanche 10 janvier, plus de six cents personnes ont assisté à l'Espace JEAN-FERRAT à la cérémonie des vœux du Maire et de son Conseil municipal. Entre le décès de Nadine MÉNARDI, élue de LA TRINITÉ, survenu la veille, le souvenir des Drapois disparus en 2015, la mémoire des victimes des intempéries d'octobre et des attentats de novembre, la cérémonie fut émouvante. Surtout lors de la minute de silence qui leur a rendu hommage.



Les élus ont accueilli les administrés en musique, grâce aux talents des membres de la Parpaïola.



Les « Choeurs de la Vallée du Paillon » ont donné un magnifique concert après la cérémonie.



Un discours déterminé...

Robert NARDELLI a abordé de nombreux sujets. Morceaux choisis :

« Grâce à la rigueur financière observée, Drap est sortie du réseau d'alerte de la Préfecture. Pour 2016, la maîtrise des dépenses sera le maître mot pour maintenir notre qualité de vie sans toucher aux impôts. [...] Après celui du second forage, nous lançons le marché pour le renforcement de la canalisation d'eau du bas village. [...] Les compteurs d'eau vont être automatisés pour un meilleur fonctionnement au quotidien. [...] L'installation des 22 caméras et du centre de supervision se précise. Notre dossier est en attente de validation au Ministère de l'Intérieur.

[...] Je suis fier de vous annoncer que le permis de l'école est déposé depuis le 16 novembre 2015. [...] La maternelle et l'élémentaire seront rassemblées en un seul lieu, quel soulagement pour vous, parents ! Nous mettrons en place des ralentisseurs aux abords des écoles et aux endroits stratégiques de la commune et de La Condamine. En tant que Président du SICTEU, je vous informe que la réhabilitation électrique de la station d'épuration est achevée. Le SICTEU récupère une subvention annuelle de 80 000€ versée par l'Agence de l'eau et non perçue depuis l'incendie en 2010... Nous réfléchissons sur la gestion des boues sur place pour faire des économies. Après ce long discours, je voudrais au nom de mon Conseil municipal vous présenter tous nos vœux de bonheur, de santé, de prospérité et de paix pour cette année 2016. »

Des Drapois en argent !

Lors de la cérémonie, des Drapois ont reçu la Médaille d'argent du travail pour 20 années de service. Christine NARDELLI occupe le poste d'agent d'escale à Air France à NICE, Virginie BÉCU celui d'employée qualifiée aux Galeries Lafayette de SAINT-LAURENT-DU-VAR, Corinne GIBELLIN celui de responsable technico-commerciale chez Isa Fermetures à Contes. Alain BARBERA quant à lui est carrossier peintre à Fraikin France à VILLENEUVE-LOUBET et Jean-Marie mécanicien à ATOS à CARROS. Félicitations, et bonne continuation !



De nombreuses personnalités...

Etaient présents Rudy SALLES, Député ; Marcel CAMO représentant le Député Jean-Claude GUIBAL ; Jennyfer SALLES, Conseillère Régionale ; Fatima KHALDI et Xavier BECK, Conseillers Départementaux ; Benjamin MARTELLI représentant la Sénatrice

Dominique ESTROSI-SASSONE ; Edmond MARI, Président de la CCPP et Maire de CHÂTEAUNEUF-VILLEVIEILLE ; Cyril PIAZZA, Maire de PEILLE ; Jean-Marc RANCUREL, Maire de PEILLON ; Michel CALMET, Maire de LUCÉRAM ; Gilbert CAISSON et Yves PONS représentant la Mairie de BLAUSASC ; Raphaël JEAN-JACQUES, Maire de La Turbie ; le Lieutenant Stéphane RICHARD et l'Adjudant-Chef Hervé NOËL ; le Père Luigi...





Du côté de chez nous



Mise en place des panneaux du jumelage

Notre municipalité est fière du jumelage conclu en mai 2015 avec la commune sicilienne d'Alessandria della Rocca. Les panneaux mis en place par les Conseillers municipaux Charles BEVACQUA et Jean-Luc CAMBRA le prouvent. Désormais tous les automobilistes de passage à DRAP sauront que les deux communes sont unies ! Merci au résident drapoï, désireux de rester anonyme, qui a offert les panneaux et aux élus qui les ont installés !



Nouveau minibus, des professionnels généreux



La Municipalité de DRAP met un minibus à disposition des associations sportives et culturelles drapoises, des élèves du Lycée GOSCINNY et des résidents des maisons de retraite de la commune pour leurs déplacements. La générosité de 17 professionnels a permis de remplacer l'ancien véhicule par un nouveau. En fin d'année dernière, Robert NARDELLI, Maire de DRAP a réuni tous les annonceurs lors d'une réception officielle. « Je vous remercie tous chaleureusement d'avoir participé financièrement à l'achat de cet outil, qui est devenu indispensable pour la commune et pour ses associations ».

LES 17 ANNONCEURS

DRAP

AUTO ECOLE AZUR - BOULANGERIE LA DRAPOISE - BRL LOGISTIQUE TRANSPORTS
ETABLISSEMENTS MAISTRE
NARDELLI TP - RESIDENCE MESSIDOR
SUD LAVAGE AUTO - DRAGOTRANS

LA TRINITÉ

BOUCHERIE LADY K
CHRISTOPHE ELAGAGE
LE FOURNIL GOURMAND

AGENCE IMMOBILIERE PROVENÇALPES
(LA POINTE DE BLAUSASC)
CENTRE ANTI-AGE ET AMINCISSEMENT
« ALLO INFIRMIERS » (BLAUSASC)
GARAGE MILLO (CONTES)
INTERMARCHÉ (CANTARON)
TRANSPORTS FREDDY
(ST MARTIN DU VAR)
TRANSPORT MILLO
(BORGHEAS DE PEILLON)



Du côté de chez nous



Les festivités de fin d'année dans le rétro...



Les membres de la chorale paroissiale, les AJT (les enfants de la paroisse), et l'Ensemble Vocal de Levens ont donné à l'église Saint Jean-Baptiste de DRAP un concert juste avant Noël, dans une ambiance chaleureuse. Une belle façon de célébrer le partage et l'amour !

Un concert à l'église !



Colis de Noël, les seniors livrés à domicile !

Grâce à une pièce de théâtre hilarante et un délicieux goûter, la fête donnée par le CCAS à JEAN-FERRAT en l'honneur des seniors drapoï fut mémorable. Certains l'ont manquée mais ils ont tout de même profité des gourmandises contenues dans le colis de Noël qui leur est destiné. Gracienne DODAIN, Adjointe aux Affaires Sociales et Martine RAMEAU, responsable du CCAS, les ont livrés à domicile !



C'est la fête dans les maisons de retraite de DRAP !

À l'Eau vive



À Messidor



Les élus de DRAP accompagnés des musiciens de la Parpaïola ont apporté aux résidents des maisons de retraite des chocolats offerts par le CCAS. Danses, chansons et rires ont égayé les établissements !



Aux Paillons





Du côté de chez nous

Des cadeaux...

Des bonnets de Noël et des livres ont été offerts à tous les écoliers de notre village. Virginie Gimenez, Adjointe aux Affaires scolaires, Christine Decordier, Adjointe à la Culture, Françoise DAMILANO et Taoufick FATFOUTA, conseillers municipaux et les parents d'élèves ont aidé le Père-Noël à distribuer les cadeaux...



École Maternelle Pierre CAUVIN



École Élémentaire du village



École élémentaire Pierre CAUVIN



École Maternelle du village



...et un bon repas de Noël pour les écoliers !



Le Père-Noël en visite à la crèche



Edgard SCOFFIER captive le public des médiathèques



À la retraite, ce Drapois aux allures de papy sympathique a raconté de belles histoires aux petits drapois. Avec sa voix chaleureuse et sa lecture vivante, il les a transportés dans d'autres univers... Bravo et merci Monsieur SCOFFIER !



OMJCL, le beau cadeau



La Compagnie Miranda a fait un tabac
à JEAN-FERRAT

Drap Football, joyeux tournoi



Drap Gym, du bonheur en barre !



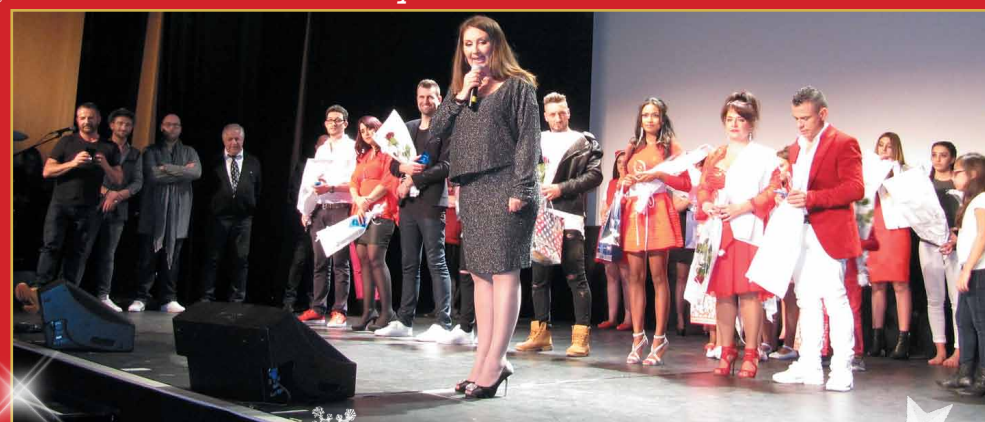
De la baby gym aux ados, tous les adhérents de Drap Gym ont performé en costume lors de la fête de fin d'année du club. Ils ont tous reçu des chocolats. La joie et la bonne humeur ont rythmé la soirée !

Du sport et du plaisir pour l'USC Drap !

L'USC Drapoise « Marche Promenade » a terminé l'année par une journée de détente, de culture et de gourmandise. Une quarantaine de ses membres a parcouru le circuit des crèches à Lucéram, dégusté un repas de Noël à l'Escarène et visité le village, grâce à l'Office du Tourisme. Au sein de cette association dynamique, on est loin de perdre le Nord !



Célia Larry Show, un concours de chant grandiose !



La finale du concours de chant « Les étoiles en scène » organisé par l'association « Célia Larry Show » a remporté un franc succès. 200 personnes sont venues encourager les 21 candidats. Ils ont été jugés par un jury composé notamment de Robert NARDELLI, Maire de DRAP et Bruno BERBERES, directeur de casting pour TF1. Bravo à tous, candidats et organisateurs !



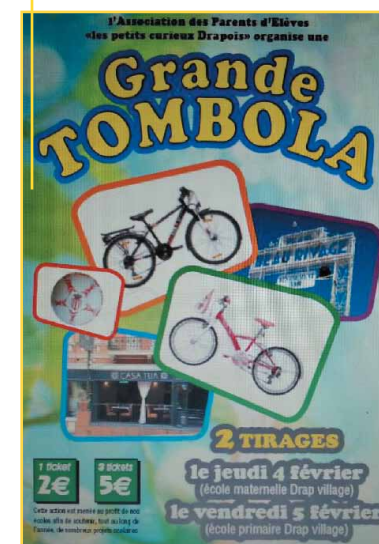
Le passage en 2016, un moment dignement célébré avec le Comité des fêtes !



En février, provoquez la chance...

... participez à la tombola du Carnaval

Dans les écoles du centre village, le carnaval se déroulera le 4 février à la maternelle et le 5 février à l'élémentaire. A cette occasion, l'APE Les Petits Curieux Drapoïes organise une tombola. De nombreux lots sont à gagner, pour preuve les nombreux partenaires de l'association : Génération 4, Bar tabac Drap, Arts et Fleurs, Boulangerie Graine d'Or, Pharmacie de la Condamine, Domaine Lessatini, Bar restaurant Cauvin, Institut Wu Wei, Elsa Barralis Orthophoniste, K'alimentation, Sunset Boutique, Olympia Fitness, Garage Renault à Drap, Lafarge ciments à Contes, Restaurant plage Beau rivage à Nice, Restaurant La Casa Tua à Monaco. La liste est non exhaustive ! Tentez votre chance, les billets sont d'ores et déjà en vente. Renseignements : 06 16 86 29 43.



et inscrivez-vous au loto de Drap Gym !

Drap Gym vous donne une chance de gagner de jolis lots ! L'association drapoïse organise un loto le samedi 27 février prochain. Rendez-vous à l'Espace JEAN-FERRAT à partir de 18h00. 4€ le carton, 10 € les 3, 15 € la plaque non découpable de 6 cartons. Buvette assurée. Réservation conseillée au : 06 15 82 10 00.





Propreté, la Municipalité se mobilise



Dans notre commune, les sites dédiés à la collecte des encombrants sont saturés par des dépôts sauvages tout au long de la semaine alors que dans notre commune leur ramassage s'effectue **LE LUNDI**. L'environnement alentour est pollué, dégradé et le cadre de vie des riverains détérioré. La Municipalité de Drap lance une campagne de communication afin d'éviter les incivilités liées aux dépôts sauvages des déchets.

Le mot du Maire

« Selon le Code général des collectivités, le Maire est le garant de la sécurité et de la salubrité de sa ville. Non seulement j'entends bien tenir mon rôle, mais je le fais avec envie : je suis très attaché à la propreté de notre village. Il faut l'avouer, elle laisse à désirer, à cause de l'incivisme de certains. Pour lutter contre les dépôts sauvages, j'ai décidé le lancement d'une campagne de sensibilisation. Être propre c'est se respecter, respecter son environnement et ses voisins. J'aimerais ne jamais avoir à sanctionner, mais la propreté a aussi un cadre légal, et si la loi est enfreinte, il faudra malheureusement passer par de la répression. Je prends mes responsabilités et je compte sur votre entière implication. »

Robert NARDELLI

Que dit la législation?

Différents codes entrent en vigueur selon la nature des déchets déposés, le lieu, la période: Code pénal, Code de la route, Code de la voirie routière, le Code de l'environnement, le Code forestier...

En cas de doute ou pour des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter la mairie au : **04 97 00 06 30**.

Les points de collecte

Nous travaillons actuellement sur la signalétique des différents points de dépôt des encombrants. Cette liste sera communiquée dans le prochain JDD.

Une affiche choc pour réduire l'incivisme !

Ci-contre, l'affiche de la campagne de communication concernant les encombrants sur DRAP.

Les bonnes pratiques

- Je dépose les ordures ménagères dans les containers prévus à cet effet, en respectant le tri sélectif.
- Je sors mes encombrants aux heures autorisées (du dimanche 17 heures au lundi 7 heures).
- Je conserve et consulte le Mémo « Déchets, vos besoins... nos solutions adaptées » répertoriant les informations utiles, lequel est consultable dans le JDD, sur le site internet de la ville et sur la page facebook « Drap Mairie ».

Les interdits

- Je ne dépose pas les déchets interdits dans les containers : déchets verts, huiles, produits chimiques, bouteilles de gaz, extincteurs, produits pharmaceutiques, pneumatiques, gravats et déchets issus de toute activité professionnelle.
- Je ne dépose pas les encombrants en dehors des jours et des heures prévus.

À DRAP, NOUS TENONS À LA PROPRETÉ. AIDEZ-NOUS, FAITES PREUVE DE CIVISME!!!



Les dépôts des entreprises ne sont pas autorisés sur la voie publique à Drap.

*** Sous peine d'amendes et de poursuites pénales.
Pour vous éviter les sanctions, nous avons des solutions.
Consultez le mémo sur www.ville-drap.fr
ou téléphonez au 04 97 00 06 30.**





Déchets, vos besoins...nos solutions adaptées

Déchetteries intercommunales

	Déchetterie de Contes Rue Marius Pencenat 09 65 30 58 99 - lundi : 8h-12h - mardi : 8h-12h / 13h30-16h30 - mercredi : 8h-12h / 13h30-17h - vendredi : 8h-12h / 13h30-16h30 - samedi : 8h-12h30	Déchetterie de Blausasc Col Pelletier lundi, mercredi et samedi : 8h-12h / 13h30-16h30	Déchetterie de Saint-Martin-de-Peille Route des Lacs - lundi et mercredi : 14h-17 h30 -samedi : 9h-12h30
Encombrants*	Oui	Oui	Oui
Ferraille	Oui	Oui	Oui
Gravats	Oui	Oui	Oui
Déchets verts	Non	Oui	Oui
Bois	Non	Non	Oui
Piles	Oui	Oui	Oui
Huiles de vidange	Oui	Oui	Oui
Batteries	Oui	Oui	Oui
Déchets ménagers spéciaux**	Oui	Oui	Oui
Pneumatiques	Non	Oui	Non

*objets volumineux ne présentant aucun caractère de dangerosité ou de toxicité : meubles divers, petit et gros électroménager, matériel hifi-télé-véo

**emballages vides de produits toxiques ou dangereux : pots de peinture, bidons de solvants, détergents, décapants, ...

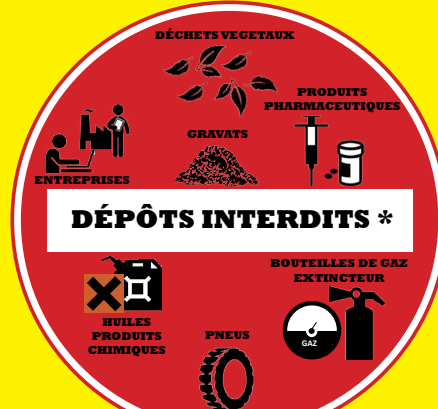


La Brigade verte aux côtés des Drapois

Déchets verts

Une brigade verte a été mise en place par la Communauté de Communes du Pays des Paillons. Cinq agents sont à votre disposition pour ramasser gratuitement les déchets verts présentés à l'entrée de votre propriété. Le volume est limité à 3m³. Tous les types de végétaux sont acceptés, à condition qu'ils soient manipulables par les agents de la brigade verte. Pour prendre rendez-vous avec la Brigade verte, appelez le : **06 84 44 44 52**

**À DRAP,
NOUS TENONS À LA PROPRETÉ.
AIDEZ-NOUS,
FAITES PREUVE DE CIVISME!!!**



**DÉPÔT DES AUTRES ENCOMBRANTS
AUTORISÉ DU
DIMANCHE 17 H AU LUNDI 7H**

Les dépôts des entreprises ne sont pas autorisés sur la voie publique à Drap.

* Sous peine d'amendes et de poursuites pénales.
Pour vous éviter les sanctions, nous avons des solutions.
Consultez le mémo sur www.ville-drap.fr
ou téléphonez au 04 97 00 06 30.



Encombrants

La Société OREDUI à DRAP (Plan de Blavet - Route des Croves) accepte gratuitement une tonne d'encombrants par an, pour les particuliers drapois sur présentation d'un justificatif de domicile.
Contact : **04 93 54 25 79.**

Et aussi...

Pour des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter la Mairie de Drap au : **04 97 00 06 30.**

MÉMO À CONSERVER



Esplanade du Paillon, l'aménagement continue



Goudronnage, plantations et mise en place de l'éclairage public.



Les travaux du centre de visionnage, situé au dessus de La Poste ont commencé



Ecole Pierre CAUVIN, un nouveau carrelage pour la salle d'eau



La résine, installée provisoirement il y a quelques mois, a été remplacée par du carrelage sur le sol de la salle d'eau de l'école Pierre CAUVIN.



L'essentiel du Conseil Municipal

Mémo...

Mairie de DRAP

34-36, Av. JEAN-MOULIN
06340 DRAP
04 97 00 06 30
mairie@ville-drap.fr

Ouvert du lundi au vendredi,

de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 00
Et un samedi sur deux, de
9 h à 12 h.

Mairie annexe de DRAP

28, Av. Virgile Barel,
La Condamine - 06340
DRAP
04.93.91.69.90

Ouvert du lundi au vendredi,

de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 00.
Et un samedi sur deux, de
9 h à 12 h.

Permanences d'élus

Un samedi sur deux, en
alternance au village et à La
Condamine et sur rendez-
vous au **04 97 00 06 30** ou
mairie@ville-drap.fr

Numéros d'Urgences

Astreinte Mairie

06 75 66 92 49

Eau, assainissement

06 15 50 43 60

Voirie Mairie

06 11 61 57 86

Garde Champêtre

06 48 00 42 73

Gendarmerie

04 93 54 95 44

Pharmacie 24h/24

(Contes) 04 93 79 00 04

Pompiers : 18

SAMU : 15

Appel d'urgence : 112

Le Conseil municipal s'est réuni le 22 décembre dernier.

Les élus ont voté à l'unanimité la décision modificative N°2 du budget communal. Présentée par Philippe MINEUR, Adjoint délégué aux Finance Publiques, elle consistait en un réajustement des charges à caractère général.

Il en fut de même pour la décision modificative N°1 de la Régie de l'eau, qui correspond à une réévaluation des recettes d'eau et d'assainissement et un réajustement budgétaire des remboursements d'emprunts. La modification de la tarification de l'eau pour l'année 2016 a quant à elle été votée à l'unanimité. Les nouveaux tarifs sont disponibles en Mairie.

Lors de cette réunion, Robert NARDELLI a annoncé que la Sénatrice Colette GIUDICELLI a proposé d'attribuer 15 000€ au titre de sa réserve parlementaire afin de créer un jardin d'enfants au centre village. Ce projet, d'un montant de 29 800€, sera également financé par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), à hauteur de 8 900€. Tous les conseillers municipaux ont autorisé Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la bonne réalisation de cet équipement.

Ils ont également approuvé le plan de financement de la réalisation d'un espace fitness à La Condamine auquel participera le Conseil régional (5 000€), le Conseil départemental (7 500€), la Commune (4 500€) et la DETR (5 000€).

A l'unanimité, les élus n'ont pas souhaité autoriser Monsieur le Maire à signer le Contrat de mixité sociale proposé par le Préfet. Ils affirment néanmoins que la commune, actuellement carencée, s'inscrirait dans un développement raisonné de son logement social. A l'unanimité, les élus ont fixé les nouveaux tarifs du cimetière, applicables au 1er janvier 2016. Ils sont consultables en Mairie.

Concernant l'organisation interne de la mairie, un nouvel organigramme, le règlement intérieur du Comité Technique et du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail et de la Restauration scolaire et Périscolaire ont été votés à l'unanimité. Les élus ont également choisi de contribuer à la garantie « Maintien de salaire » des agents municipaux et de confier à la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) le soin de mettre en place cette contribution et de présenter le dispositif aux agents fonctionnaires et stagiaires.

L'ensemble du conseil municipal a fixé le taux de la redevance pour l'occupation du domaine public pour le gaz et l'électricité et pour l'occupation provisoire du domaine public au titre des travaux les concernant. Ils seront revalorisés chaque année. Enfin, les élus ont autorisé à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter la participation financière de la Région et du Département pour les manifestations culturelles organisées à DRAP en 2016.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le dernier JDD. Dans l'article concernant le repas de la Sainte-Catherine publié en page 16, il fallait lire : **Franck SATEGNA** a regalé les Drapois avec sa daube et ses gnocchis.

Directeur de la publication : Robert NARDELLI
Photos, rédaction, infographie : Service Communication
Imprimé à 3000 exemplaires Imprimerie HENRI (Imprim'Vert) La Trinité
Contacts : www.ville-drap.fr - Facebook : Mairie DRAP -
Courriel : communication@ville-drap.fr - Tél : 04 93 01 45 67

Recensement, voici vos interlocuteurs !



Une campagne de recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février. Les agents recenseurs de Drap (photo ci-contre) viendront à domicile vous apporter des documents, merci de leur ouvrir votre porte ! Pour plus de renseignements et effectuer les démarches en ligne, rendez-vous sur le site

www.le-recensement-et-moi.fr !

État-civil

Naissances

Romane COMPAN née le 30 novembre, Jordann SIMON DUBEC né le 1^{er} décembre, Célya CABEZAS née le 10 décembre, Dali M'BAREK né le 15 décembre, Thibaud BLANQUER né le 18 décembre, Tom ANDERLONI né le 31 décembre, Mathéo MANDINA né le 31 décembre. Nous adressons nos sincères félicitations aux parents et bienvenue aux nouveaux-nés !

Mariages

Frédérique CHOSSET et Eric LANDRA le 16 décembre. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés !

Décès

Alain BOUTARIC décédé le 23 décembre, Arlette CIPOLLINI Veuve DAMON décédée le 25 décembre, Fatima BENCHELIF né DIF décédée le 11 janvier. Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

Agenda

Vendredi 22 janvier, Loto de l'Espace de vie sociale - à 18 h 00 - Salle de motricité de l'école maternelle Pierre Cauvin à La Condamine - Organisé par l'OMJCL.

Dimanche 24 janvier, Thé dansant du CCAS - à 14 h 30 - Espace Jean-Ferrat Entrée 5€ (une boisson et une pâtisserie comprises). Renseignements : 04 97 00 06 31.

Du lundi 25 au jeudi 28 janvier, Visite de Monseigneur Marceau, Evêque de Nice, à DRAP

Lundi 25 janvier, Messe à l'église Saint-Jean-Baptiste, à 16 h 00.

Mardi 26 janvier, Rencontre avec les Drapois, à 12 h 30 - Espace Jean-Ferrat. Suivie d'un buffet offert par la Municipalité.

Jeudi 28 janvier - Messe, à 18 h 30 - Salle Sainte-Marie à La Condamine.

Du jeudi 21 janvier au samedi 20 février, Recensement - Des agents assermentés vous apporteront des documents à domicile. Vous pouvez également effectuer les démarches sur internet via le site : www.le-recensement-et-moi.fr

Du lundi 8 février au vendredi 19 février, Exposition « Rencontre des Arts expose », de 14 h 00 à 17 h 30 - Espace Jean-Ferrat. Entrée libre. Renseignements : 04 93 01 45 55.

Mardi 9 février, Vernissage, à 18h 30.

Samedi 13 février, Animations, de 10 h 00 à 18 h 00.

Samedi 20 février, Spectacle Hypnosis par Hervé Barbereau - 20 h 30 -Espace JEAN- FERRAT. Entrée 15€, demi-tarif pour les moins de 12 ans : 7,50 €. Renseignements et réservations : 04 93 01 45 55.

Samedi 27 février, Loto de Drap Gym - à 18 h 00 - Espace JEAN-FERRAT. 4€ le carton, 10 € les 3, 15 € la plaque non découpable de 6 cartons. Buvette assurée. Réservation conseillée au : 06 15 82 10 00.

Vendredi 26 février, Réunion Voisins Vigilants - à 18 h 00 - Espace JEAN-FERRAT

Dimanche 28 février, Thé dansant du CCAS - à 14 h 30 - Espace JEAN-FERRAT. Entrée 5€ (une boisson et une pâtisserie comprises). Renseignements : 04 97 00 06 31.

SPECTACLE

L'état d'hypnose
chez un individu
désigne un état
modifié de conscience.

Il vous dit tout sur
l'hypnose.

HYPNOSIS

PAR
HERVÉ BARBEREAU

SAMEDI 20 FÉVRIER 2016

20 H 30

DRAP - ESPACE JEAN-FERRAT

Entrée 15€ - RÉSERVATIONS : 04 93 01 45 55.

